



## **Sécurisation de votre copropriété : Urmét propose un nouveau service et « s’occupe de tout » !**

Pour faciliter la vie des installateurs électriciens, des gestionnaires de syndic et des copropriétaires, Urmét propose, lors de changement ou de la création du **système de sécurisation par interphone, un service tout compris et sur mesure pour le paramétrage des badges et télécommandes.**

### **Le principe est simple**

Les **copropriétaires choisissent leur nouvel interphone avec ou sans fil** et déterminent les droits d'accès de chacun avec toutes les possibilités offertes par les systèmes Urmét : plages horaires dédiées, droits provisoires, etc. Ils établissent avec leur syndic et l'installateur choisi la liste des résidents devant disposer d'un badge, leur numéro de téléphone portable si ils ont opté pour un système avec renvoi d'appel sur smartphone

Toutes ces informations sont transmises à Urmét qui crée alors la base sur l'outil d'administration en ligne VisiosoftWeb, programme les badges et télécommandes, les place dans des boites dédiées et nominatives pour chacun des résidents avec la notice d'utilisation de l'interphone et les remet au syndic. Les badges et télécommandes peuvent même être logotypées au nom du syndic ou avec par exemple les coordonnées d'un service d'urgence.

Toutes les solutions de confort et de sécurisation des copropriétés sont présentées sur le stand Urmét Yokis.